

Acquisition d'actions propres

En vertu de l'article 207 de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés belge, tel que modifié le 26 avril 2009, Umicore déclare avoir procédé aux opérations de rachat suivantes d'actions propres sur le marché réglementé NYSE Euronext Bruxelles.

Date d'acquisition	Nombre d'actions	% du total des actions	Prix moyen (€)	Prix maximum (€)	Prix minimum (€)
21/10/2013	20.000		36,55	36,89	36,03
22/10/2013	15.000		36,71	36,93	36,43
25/10/2013	15.000		36,17	36,42	36,03
Total de la semaine	50.000	0,04%	36,48	36,93	36,03
Total en 2013	1.829.385	1,52%	35,23	38,15	31,76

Toutes les informations concernant les acquisitions d'actions propres par Umicore sont disponibles sur :
<http://www.umicore.com/investorrelations/fr/shareInformationF/buyBackF>

Pour tout complément d'information

Investor Relations:

Evelien Goovaerts

+32 2 227 78 38

evelien.goovaerts@umicore.com